

הדרך LA VOIE À SUIVRE

N° 367
BEHOUKOTAI
19 IYAR 5765 • 28.05.05

בס"ד

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de

Rabbi David Hanania Pinto שליט"א

11, rue du plateau - 75019 PARIS

Tel: 01 42 08 25 40 • Fax 01 42 08 50 85

www.hevratpinto.org

Responsable de publication Hanania Soussan

TOUT DEPEND DE L'EFFORT INVESTI DANS L'ETUDE DE LA TORAH

(par Rabbi David Hanania Pinto שליט"א)

Sur le verset : « Si vous allez dans Mes lois et observez Mes commandements », Rachi explique au nom des Sages : « Si vous allez dans Mes lois ('houkoti) – il s'agit de l'étude incessante de la Torah. » Il faut préciser que pour Rachi se posait la question de savoir pourquoi la Torah avait utilisé deux termes semblables, « si vous allez dans Mes lois », et « si vous observez Mes commandements », alors que les lois appelées 'houkim font également partie des mitsvot et sont comprises dedans. Pourquoi la Torah a-t-elle écrit cette injonction deux fois ? C'est évidemment qu'il s'agit ici de deux choses distinctes : 1) L'étude de la Torah et 2) L'observance des mitsvot. Car pour en arriver à observer les mitsvot dans leur totalité et tous leurs détails, il faut auparavant avoir étudié la Torah. Ensuite seulement on arrivera au but désiré, qui est d'observer les mitsvot de tout son cœur, dans leurs moindres détails. Et il faut demander pourquoi, à propos des lois, l'expression utilisée est « aller » alors que pour les mitsvot il est écrit « observer ». De quoi s'agit-il dans chacun des deux cas ?

Nous allons tenter de l'expliquer au mieux, d'après les paroles du prophète (Yéchaya 55, 1) : « Vous tous qui avez soif, allez vers l'eau ». C'est difficile à comprendre, car il est évident que celui qui a soif boit de l'eau, qu'est-ce que le prophète veut nous apprendre par là ? Je pense que le prophète nous dit en allusion une chose profonde : il y a des gens dont toute la vie tourne autour de l'assouvissement de leurs désirs et de la recherche de l'argent ; plus ils en ont plus ils en veulent, car celui qui aime l'argent n'est jamais rassasié d'argent (Kohélet 5, 9), et celui qui a cent parts en désire deux cents. Ils en arrivent même à quitter leur famille pour de l'argent, bien qu'ils sachent qu'en fin de compte il faudra mourir et que l'argent restera ici, ainsi qu'il est écrit (Avot 6, 9) : « Au moment où l'homme meurt, ce ne sont ni l'argent, ni l'or ni les pierres précieuses qui l'accompagnent, mais uniquement la Torah et les bonnes actions ». Pourtant, ils investissent des efforts considérables pour les biens de ce monde éphémère, et sont entièrement tournés vers l'argent.

C'est à ce propos que le prophète nous dit : « Vous tous qui avez soif, allez vers l'eau ». Cela désigne les gens qui ont soif d'argent et des plaisirs de ce monde – vous, allez vers l'eau, de la même façon qu'un homme qui a soif boit de l'eau. Mais s'il boit de l'eau salée, non seulement la soif ne s'apaisera pas mais elle s'aggravera de plus en plus. Il en va de même du travail : si l'on ne travaille que pour

l'argent, on aura de plus en plus soif d'argent et on ne sera jamais rassasié. C'est pourquoi il faut investir ce travail dans la vie éternelle et non dans la vie éphémère, à savoir dans la Torah. Alors, quand on investira tous ces efforts pour l'eau – qui est la Torah – on y gagnera à la fois en ce monde-ci et dans le monde à venir, car par le mérite de la Torah on se relèvera au moment de la résurrection des morts. C'est cela « allez vers l'eau », vers la Torah. C'est là qu'il faut mettre l'essentiel de sa soif et de sa vitalité, car c'est la Torah qui est toute la vie de l'homme, en ce monde-ci et dans le monde à venir. C'est le sens de « si vous allez dans Mes lois ». Il s'agit de ce que la voix de Hachem proclame : « Vous tous qui avez soif, allez vers l'eau ». Il faut aller s'investir au bon endroit, dans l'étude de la Torah, et non dans le travail pour les vanités de ce monde, qui passent comme un souffle et disparaissent (Téhilim 103).

Mais l'homme doit savoir qu'au moment où il prend sur lui d'étudier la Torah, il doit concentrer ses forces contre le mauvais penchant qui se met à lutter contre lui et à lui dire : « Tu accomplis beaucoup de mitsvot et tu es un homme droit, qu'as-tu besoin d'étudier aussi la Torah ? » Alors l'homme doit lui répondre : « L'étude de la Torah est comme une loi qu'on ne peut pas comprendre ('hok), et même si l'on n'en voit pas la raison, il faut étudier. » Par l'étude de la Torah, il en arrivera à l'accomplissement des mitsvot, car s'il n'étudie pas, les mitsvot ne seront pas faites exactement comme il faut, et il ne cessera de tomber dans les pièges du mauvais penchant. C'est pourquoi la Torah met en garde : il ne suffit pas d'étudier sans y mettre d'effort particulier, il faut étudier en s'élevant, et alors seulement la vie prendra un meilleur tournant. C'est comme quelqu'un à qui l'on dit : « Si tu travailles dur, jour et nuit, pendant quelques jours, tu deviendras très riche » ; cet homme se transformera complètement, il ne mangera plus, ne boira plus et ne dormira plus comme avant, il travaillera tout le temps jusque au-delà de ses forces, et ce dont il n'avait pas l'habitude hier deviendra aujourd'hui tout simple, et demain encore plus, et ainsi il s'habituerait de plus en plus et le travail deviendra pour lui comme une loi incontournable. Il en va de même du travail qu'on investit dans l'étude de la Torah. Chaque jour on ressentira un changement par rapport à la veille et on s'élèvera de plus en plus, on ira contre sa nature et ses mauvaises habitudes, et c'est cela « si vous allez dans Mes lois », aller en s'élevant et en investissant tout dans la Torah. Alors on recevra le plaisir qui attend dans le monde à venir, ainsi qu'il est écrit (Téhilim 31, 20) : « Combien grand est le bien que Tu as caché pour ceux qui Te craignent », or il n'y a

de « bien » que la Torah (Avot 6, 3). On méritera ce qu'ont dit les Sages (Berakhot 7) : « Dans le monde à venir, les tsadikim sont assis avec leur couronne sur leur tête et jouissent de l'éclat de la Chekchinah ». On méritera la lumière de la compréhension des mitsvot si on les accomplit avec un amour sans limites. Nous voyons par là que toute la deuxième partie du verset, « si vous observez mes commandements », ce qui désigne l'accomplissement quotidien des mitsvot d'après l'opinion de la Torah, ne se réalise que lorsqu'on accomplit la première partie, « si vous allez dans Mes lois », l'étude de la Torah. En effet, l'étude de la Torah est comme une préparation à l'accomplissement des mitsvot.

Par conséquent, l'étude de la Torah et l'accomplissement des mitsvot exigent beaucoup de préparation contre le mauvais penchant. Déjà avant le don de la Torah, nous trouvons chez les bnei Israël qu'ils se sont préparés pendant quarante-six jours à recevoir la Torah. Ils se sont élevés des quarante-neuf portes de l'impureté aux quarante-neuf portes de la pureté. Dans ce cas, pourquoi ont-ils eu besoin de trois jours supplémentaires de séparation, ainsi que Hachem l'a dit à Moché (Chemot 19, 12) : « Tu maintiendras le peuple tout autour, en disant », et il est également écrit (Chemot 19, 15) : « Soyez prêts pour le troisième jour », alors qu'ils s'étaient déjà préparés longtemps ? C'est certainement que lorsqu'il s'agit de recevoir la Torah, le mauvais penchant est très fort, et l'homme doit se préparer le plus possible. Ainsi la préparation le mène au but. En particulier quand arrive le moment de l'action, alors le mauvais penchant se renforce encore plus, insufflé à l'homme des doutes et lui inflige des épreuves terribles, c'est pourquoi il faut se préparer encore et encore. Tout cela est compris dans les mots « Si vous allez dans Mes lois » : se préparer encore et encore, marcher contre sa nature pour s'élever et continuer. De quelle façon ? En réduisant au maximum les plaisirs de ce monde. Il y a une allusion à cette idée dans le mot im (« si »), formé dans lettres aleph et mem, qui ont pour valeur numérique quarante et un : ajouter un petit peu aux quarante jours où la Torah a été donnée, tout en se préparant comme les bnei Israël l'ont fait dans le désert, c'est cela « vous allez, vous marchez », progresser de plus en plus, alors on en arrive à « si vous observez Mes commandements ». Ne pas abandonner les mitsvot mais les accomplir. Ainsi s'explique la différence entre « aller » et « observer », l'étude de la Torah est une préparation à l'accomplissement des mitsvot dans l'effort, et dans une grande élévation.

DU MOUSSAR SUR LA PARACHA

L'investissement le plus spirituel

Rachi écrit au début de notre parachah : « Si vous marchez dans Mes lois » – si vous étudiez la Torah. Nous sommes-nous jamais arrêtés pour réfléchir au nombre de mitsvot que nous accomplissons en étudiant la Torah ? Rabbi Avraham, le frère du gaon de Vilna, dans son livre Ma'alot HaTorah, nous présente le calcul suivant :

1) Il est écrit « Si vous marchez dans Mes lois », et Rachi explique qu'il s'agit de l'étude de la Torah ; 2) Vous les enseignerez à vos fils ; 3) Vous en parlerez ; 4) En étant assis à la maison ; 5) Et en marchant en chemin ; 6) Et en te couchant ; 7) Et en te levant. Cela fait sept mitsvot. Et dans Devarim, elles sont répétées : 1) Vous les enseignerez à vos enfants (11, 19) ; 2) Vous observerez (11, 8) ; 3) Vous observez Mes lois (Vayikra 18, 5) ; 4) Vous observerez Mes lois pour marcher selon elles (ibid. 4). 5) Il est dit dans Torat Cohanim que les transactions ne doivent se faire que par elles. 6) Vous observerez mes mitsvot (ibid. 22, 31) ; 7) Vous observerez et vous ferez (Devarim 4, 6) ; 8) Vous les enseignerez (ibid. 5, 1) ; 9) Vous observerez toutes Mes lois pour les faire (Vayikra 19, 37). Et il est dit dans Sifri (Rachi sur Devarim 4, 6) – c'est la Michnah. 11) Vous les enseignerez à vos fils et aux fils de vos fils (Devarim 4, 9). 12) Pour observer toutes Mes lois (ibid. 12) ; 13) Vous observerez pour faire (ibid. 5, 29) ; 14) Vous observerez et vous ferez (ibid. 7, 12). 15) Vous observerez pour faire (ibid. 8, 1) ; 16) Tu choisiras la vie (ibid. 30, 19) ; 17) Garde-toi (Chemot 34) ; 18) Observez bien toutes ces choses qui sont écrites.

Il y a encore dix interdictions : 1) Prends garde ; 2) Garde ton âme ; 3) De peur que tu n'oublies les choses ; 4) Et de peur qu'elles ne s'écartent de ton cœur (Devarim 4, 9) ; 5) Prends garde à ne pas oublier (ibid. 8, 11) ; 6) Prenez garde de peur que votre cœur soit séduit et que vous vous écartiez (ibid. 11, 16). Et il est dit dans Sifri (Be'houkotai) : quand l'homme se détourne de la Torah, immédiatement il s'attache à l'idolâtrie. 7) Prenez garde à ne pas oublier l'alliance (Devarim 4, 23). Partout où il est écrit : prends garde, de peur que, cela désigne des interdictions. Et partout où il est question de « garder », il est interdit d'en détourner son esprit, ainsi qu'il est écrit « gardez mes gardes » (Vayikra 8, 30), et il est dit à ce propos « Tu parleras d'elle jour et nuit » (Yéhochoua 1, 8). C'est la somme des mitsvot positives et des interdictions qui se présentent à chaque fois qu'on étudie la Torah !

La perle du Rav

Sur le verset Si vous suivez Mes lois, Rachi dit que cela désigne l'étude de la Torah dans l'effort. Le Rav chelita l'explique dans son livre Pa'had David d'après les paroles du prophète Yéchayahou (55, 1) : « Que tout celui qui est assoiffé aille vers l'eau ». C'est difficile, car on comprend parfaitement que celui qui a soif boit de l'eau, qu'est-ce que le prophète vient nous dire par là ? Il nous donne une direction. En effet, il y a des gens dont toute la vie est faite de désirs matériels et financiers, et quelle que soit sa fortune il ne s'en contente pas, il veut toujours plus, ainsi qu'il est dit (Kohélet 5, 9) : « Celui qui aime l'argent n'est jamais rassasié d'argent ». Au point qu'il abandonne même sa vie de famille pour l'argent, bien qu'il sache qu'il est appelé à mourir et que tout son argent restera ici-bas, ainsi qu'il est écrit (Téhilim 49, 18) : « Car il ne prendra pas tout dans sa mort, sa gloire ne descendra pas avec lui ». Même ainsi, cet homme travaille dur pour la vie de ce monde-ci. Là-dessus, le prophète dit : « Que tout celui qui est assoiffé aille vers l'eau ». Ceux qui sont assoiffés d'argent et des plaisirs de ce monde, qu'ils aillent vers l'eau, ce qui signifie : de même que lorsque l'homme a soif il boirait même de l'eau salée, qui non seulement n'apaise pas sa soif, mais au contraire l'exaspère, de même dans le travail, si l'on travaille pour l'argent on aura encore plus soif, et on ne sera jamais satisfait, c'est pourquoi on doit investir son travail dans la vie du monde de la Torah et non dans cette vie transitoire.

Mais quand on veut travailler à l'étude de la Torah, on doit concentrer ses forces contre le mauvais penchant et le vaincre, c'est pourquoi il est écrit : « Si vous marchez », il faut marcher à l'encontre de la voie naturelle, et alors on méritera tout le bien du monde à venir.

Manger à satiété

Vous mangerez votre pain à satiété et vous demeurerez sur votre terre en sécurité (26, 5)

Nos Sages ont dit (Guittin 70b) : « Mange le tiers et bois le tiers et laisse le tiers, quand tu te mettras en colère ce qui te manque sera comblé. » Cela signifie qu'on ne doit pas manger trop mais toujours laisser un tiers de son repas pour ne pas se mettre en danger quand on sera assailli par la colère, parce que la colère risque de faire du mal sur un ventre plein. Or la colère est une malédiction typique de l'exil, comme le dit le verset (Devarim 28, 65) : « Hachem te donnera là-bas un cœur irrité », et nos Sages font remarquer dans le Talmud à ce propos (Nédarim 22b) : « C'est écrit à propos de Babylone », c'est pourquoi la Torah a dit : « Vous mangerez votre pain à satiété », vous pourrez manger à satiété sans craindre la colère, car « vous demeurerez sur votre terre en sécurité », et vous n'en viendrez donc pas à vous irriter...

(Au nom de Tiféret Yehonathan)

Tout est calculé

Je me souviendrai de Mon alliance avec Ya'akov et aussi de Mon alliance avec Yitz'hak, et aussi de Mon alliance avec Avraham Je m'en souviendrai, et Je me souviendrai de la terre (26, 42).

Les commentateurs demandent ce que vient faire ce verset au milieu des paroles de remontrance. Rabbi Ya'akov Neuman zatsal, dans son livre Darkei Moussar, explique : Ce verset nous enseigne un grand principe dans la façon dont Hachem dirige Ses créatures. Quand viennent sur un individu ou sur la collectivité de nombreux malheurs et de grandes épreuves, il y a une impression erronée que le Saint béni soit-Il nous a abandonnés et délaissés, ce qui mène au désespoir, c'est pourquoi la Torah dit : au moment où les remontrances s'accompliront pour l'individu ou la communauté, dans les épreuves et les souffrances, Je vous montrerai que Je vous fais également du bien, pour que vous sachiez que Je n'ai pas détourné de vous Ma providence, et que Je vous aime, parce que même les malheurs proviennent de la Providence, et que « tout ce que fait le Miséricordieux est pour le bien ».

Nous trouvons un comportement de ce genre envers Yossef : « Ils levèrent les yeux et virent une caravane d'Ismaélites et de chameaux qui transportaient aromates, baume et lotus » (Béréchit 37, 25). Rachi explique : « Pourquoi le verset raconte-t-il ce qu'ils transportaient ? Pour nous annoncer la récompense des tsadikim, car en général les Arabes transportent du pétrole et du goudron à l'odeur repoussante, alors que pour celui-ci on a fait venir des aromates pour qu'il ne soit pas gêné par de mauvaises odeurs. » Le Saba de Kelem, Rabbi Sim'ha Zissel zatsal, dit : On voit de là combien les épreuves sont envoyées de façon calculée avec une grande précision. Yossef a souffert des épreuves et des humiliations, mais cette souffrance des mauvaises odeurs, il ne l'avait pas méritée, donc le Saint béni soit-Il a fait que ces Arabes transportent des choses d'odeur agréable, pour qu'il ne soit pas incommodé, car ce que l'homme ne doit pas souffrir, il ne le souffre pas même le moins du monde.

Dans la parachat Béha'alotkha, il est dit que les bnei Israël ont demandé de la viande. Le Saint béni soit-Il a dit : « Sanctifiez-vous pour demain », et Rachi explique : « Préparez-vous à un malheur ». En fin de compte il est dit (Bemidbar 11, 18) : « La colère de Hachem déchaîna contre le peuple un grand coup », et malgré tout il est écrit (Bemidbar 11, 31) : « A la hauteur de deux coudées environ sur le sol », et Rachi explique : « Elles s'accumulaient en hauteur jusqu'à arriver à la hauteur du cœur de l'homme, pour qu'il ne se fatigue pas en les ramassant et ne soit pas obligé de se baisser. » Bien que le Saint béni soit-Il ait pris un décret sévère justement à cause de cette chose-là, de toutes façons, ce qu'ils ne devaient pas souffrir, on a pris soin du Ciel qu'ils ne le souffrent pas, et même à tel point qu'ils n'ont eu aucun effort à faire pour les ramasser. Il résulte de tout cela que même au moment où des épreuves assaillent l'homme, Hachem ne lui enlève pas Sa providence, et en même temps Il prend soin de lui même dans les plus petites choses, qu'il ne respire pas de mauvaises odeurs ou n'ait pas à faire un effort pour ramasser.

Tout dépend de la pluie

Je donnerai votre pluie en son temps (26, 4).

Le Ramban écrit : Le sujet de la pluie vient en premier, car lorsqu'elle vient en son temps comme il convient, l'air sera pur, les sources et les fleuves seront bons, ce sera une cause de santé pour le corps, il y aura beaucoup de beaux fruits, l'homme ne sera pas malade, il n'y aura pas chez vous ni chez vos bêtes de fausses couches ni de stérilité, et vos jours seront remplis, car quand les corps sont grands et sains, l'homme arrive jusqu'à la fin de ses jours, et c'est la plus grande des bénédictions.

Résumé de la Paracha

La parachat Be'houkotai termine le livre Vayikra. Il y est précisé que les choses dont il est question ont été dites au mont Sinai. Dans la première partie sont données les paroles de l'alliance sur l'existence de ce qui a été dit au mont Sinai, et dans la deuxième partie les mitsvot de la sainteté que l'homme s'ajoute à lui-même par des offrandes volontaires au Sanctuaire. A la fin de ces deux parties est accentué le fait que les choses ont été dites au mont Sinai. Au début de la paracha sont données les paroles de l'alliance au Horev, avec la promesse d'une récompense et la menace d'un châtement. Après une récapitulation, sont ajoutées les mitsvot de l'appartenance de l'homme au Sanctuaire par les vœux, la valeur des personnes et l'offrande d'une partie de ses biens, dont certains peuvent être rachetés et d'autres ne le peuvent pas.

A LA LUMIERE DE LA HAFTARA

« **Béni soit l'homme qui fait confiance à Hachem et dont Hachem est l'assurance** » (Yirmiyahou 17, 7)

Le 'Hafets 'Haim écrit : Quand l'homme se renforce dans la confiance en Hachem, la bénédiction vient certainement dans sa maison, ainsi qu'il est écrit « Béni soit l'homme qui fait confiance à Hachem et dont Hachem est l'assurance ». C'est pourquoi en ce moment, où les malheurs se multiplient dans le monde au point qu'il n'y a presque plus aucune source de subsistance de façon naturelle, il ne nous reste qu'à nous abriter sous le Nom de Hachem. Rien n'est trop merveilleux pour Lui, et certainement par le fait que nous nous abritons en Lui, Il nous enverra Sa bénédiction de Sa sainte demeure. Le prophète nous dit en allusion que c'est ce qui se passera à la fin des jours de notre exil, ainsi qu'il est dit : « Je laisserai en ton sein un peuple pauvre et nécessiteux (ce qui veut dire un peuple qui est persécuté et également pauvre), et il s'abritera sous le nom de Hachem. » Le prophète ne nous explique pas ici ce qui se passera quand nous nous abriterons sous le nom de Hachem.

Mais c'est expliqué à un autre endroit, ainsi qu'il est dit : « Béni soit celui qui vient au Nom de Hachem, nous vous bénissons de la maison de Hachem », ce qui signifie que par le fait qu'il vient au nom de Hachem, la bénédiction viendra sur lui de la maison de Hachem, qui est la source de toutes les bénédictions. Sache de plus que la confiance en Hachem ne dépend pas des mérites, car même un homme qui n'est pas scrupuleux mais qui met toute sa confiance en Hachem, la force de cette confiance le protège, et Hachem se montre généreux avec lui. C'est ce qu'écrit le Gra (contrairement à ce que dit le 'Hovot HaLevavot), et j'ai entendu que c'est également écrit dans le Midrach sur le verset « Nombreux sont les maux du méchant, mais celui qui fait confiance en Hachem, la bonté l'environnera ». Cela découle également du verset « L'œil de Hachem est sur ceux qui Le craignent, ceux qui espèrent en Sa bonté pour sauver leur âme de la mort et les faire vivre dans la faim ». Du fait qu'il n'est pas écrit « ceux qui Le craignent et qui espèrent en Sa bonté », il en découle qu'il s'agit de deux choses différentes, et que même si l'on ne fait pas encore partie de ceux qui craignent Hachem mais qu'on espère seulement en Sa bonté, même alors l'œil de Hachem est sur nous et nous fait vivre dans la faim.

(Chem Olam 8, 2)

LA RAISON DES MITSVOT

Porter secours à temps

Quand ton frère s'affaiblira et perdra ses biens, soutiens-le – Le Ramban écrit (Yad 'Hazaka, Hilkhoh Matnot Aniim ch. 10) : Dans la tsedakah, il y a huit niveaux par ordre croissant. Le plus grand, qui n'a pas son pareil, est celui qui consiste à soutenir un juif et à lui accorder un cadeau ou un prêt ou à s'associer avec lui ou à lui trouver un travail pour le soutenir, afin qu'il n'ait plus besoin de demander quoi que ce soit. C'est à ce propos qu'il est dit « tu le soutiendras, l'étranger et le résident et il vivra avec toi », c'est-à-dire soutiens-le jusqu'à ce qu'il ne tombe plus et n'ait plus besoin de personne. Le 'Hafets 'Haïm écrit à ce propos : C'est pourquoi, à cause de la grandeur de cette mitsva, les bnei Israël ont l'habitude dans toute la Diaspora d'avoir une association destinée aux nécessiteux, afin de pouvoir prêter à celui qui en a besoin. La force de cette sainte association est immense, elle dépasse celle des simples mitsvot de générosité qu'on accomplit soi-même... En effet, quand un grand nombre accomplit une mitsva, ce n'est pas la même chose que lorsqu'un petit nombre accomplit une mitsva. Le Saint béni soit-Il considérera chacun comme s'il avait été seul à faire du bien, car sans le peu d'argent qu'il a contribué, le pauvre n'aurait pas pu obtenir ce qu'il lui fallait... et la mitsva peut aussi être accomplie même quand on s'occupe de ses affaires ou qu'on dort.

Il est excellent de se conduire comme je l'ai vu dans certaines petites villes saintes d'Israël, où une association avait été fondée pour s'occuper de ces choses. On l'appelait Somekh Noflim (« Le soutien de ceux qui tombent »), car elle était destinée à soutenir et aider ceux qui tombaient, pour qu'ils ne s'écroulent pas totalement. On leur prêtait pour un certain temps une somme définie par les règlements, et on leur facilitait le remboursement en percevant de tout petits versements hebdomadaires. Il y avait quelqu'un de spécial, rémunéré ou non, qui allait toutes les semaines ramasser ces petits remboursements, et de cette façon il ne manquait presque jamais d'argent dans la caisse de l'association. A présent, regardez combien cette conduite a d'avantages : outre le fait qu'au moment du prêt on accomplit la mitsva de « tu le soutiendras », ce qui est le premier niveau dans les mitsvot de la tsedakah, comme on l'a dit, on montre aussi de la générosité en ce qui concerne les remboursements. Et on connaît ce que les Sages ont dit dans Souka (49b) au nom de Rabbi Elazar : La tsedakah ne vaut qu'en fonction de la bonté qu'elle contient.

(Chemirat HaLachone, Conclusion du livre, chapitre 7)

ECHET HAYIL

Heureux est son sort

Il est écrit dans le Zohar parachat Chela'h Lekha : Il y a en haut un palais qui est réservé à Bitya la fille de Paro, et plusieurs myriades et milliers de femmes tsadkaniot avec elle. Chacune a sa place spéciale, où elle connaît un immense plaisir. Trois fois par jour, on proclame : « Voici la silhouette de Moché le prophète fidèle qui arrive », et alors Bitya sort à un autre endroit où un rideau est tendu, elle voit à travers le rideau l'apparence de Moché, et elle dit : « Heureux est mon sort d'avoir élevé cette lumière ! » Ensuite elle retourne vers les femmes qui sont installées avec elle avec de beaux habits, comme elle était en ce monde, dans des habits qui éclairent d'une grande lumière. On les appelle les femmes sereines (nachim cha'ananot).

(Séfer Kav HaYachar, ch. 54)

GARDE TA LANGUE

Penser ce que l'on dit

La langue est l'envoyée du cœur, elle dit ce que le cœur a décidé de dire, mais en réalité c'est le cœur qui parle. C'est à ce propos qu'il est dit : « garde ta langue du mal », fais attention à ta langue pour qu'elle ne dise pas, comme envoyée du cœur, un mal explicite. De plus, garde tes lèvres. Même si elles ne disent pas le mal mais seulement le bien, que ce ne soit pas purement extérieur, de simples paroles trompeuses sans l'accord du cœur, car alors on s'attacherait à ce qu'ont dit les lèvres... si l'on garde sa langue et ses lèvres, qui sont les instruments de la parole, on pourra éviter de faire le mal et ne faire que le bien au moyen de la Torah. Mais si l'on rend sa langue impure, même la Torah qu'on étudie ne sera pas pure, et on n'échappera pas à la faute.

(Bina Lalitim, Ilè partie Derouch 1)

LES ACTES DES GRANDS

Des témoignages de Rabbi Yéhouda Ha'Hassid

Il y avait un homme qui réussissait avec ses enfants et avec ses biens. Un homme pieux fut invité chez lui, et à partir de ce jour-là il se mit à perdre de l'argent, la malédiction régna dans sa maison, et l'homme se dit : « Depuis le jour où cet homme pieux est venu chez moi, je perds ! J'ai espéré du bien et c'est le mal qui est venu ! Putiphar a eu la bénédiction à cause de Yossef et Lavan à cause de Ya'akov, et moi, c'est le contraire. » Un sage lui dit : « Peut-être as-tu fait quelque chose d'incorrect ? » Il répondit que non. Celui-ci reprit : « Peut-être as-tu commis des actes malhonnêtes dont un homme sage t'a réprimandé, et n'as-tu pas tenu compte de ses conseils. Même si tu commettais déjà ces actes auparavant, tu réussissais tout de même, mais maintenant qu'il t'a réprimandé, tu les commets délibérément, c'est pourquoi tu ne réussis plus. Mais celui qui écoute le juste, la bénédiction viendra sur lui. »

Il y avait un homme qui n'étudiait la Torah que le Chabat, car pendant tous les jours de la semaine il s'occupait de ses affaires. Il demanda à un sage quelle était la chose qui valait plus que toutes les autres pour mener à la vie du monde à venir. Celui-ci répondit : « Vous qui êtes plongé dans vos affaires, soyez en bons terme avec le monde... faites des affaires avec le visage affable, et très honnêtement. N'en voulez à personne. Ne faites confiance à personne de peur d'avoir besoin ensuite de lui faire prêter serment, de même ne prenez rien avec confiance. Ne gardez rien dans vos bénéfices qui appartient à quelqu'un d'autre, car ce que vous gagnez, il peut aussi le gagner, donc tout ce bénéfice équivaldrait à un vol. Si vous faites attention à tout cela, que ma part soit semblable à la vôtre ! »

Il y avait un homme qui allait de ville en ville pour ramasser des aumônes, car il était pauvre. Il était rempli de Torah et de bonnes actions, ne voulait pas dire qui il était, et ne révélait pas sa Torah. Il faisait comme s'il ne savait rien, et on lui donnait peu de chose. Une fois qu'on lui avait donné, il étudiait la Torah avec des talmidei 'hakhamim de la ville. Ensuite, on le vit rempli de Torah. On voulut lui ajouter beaucoup plus, mais il ne voulut pas accepter, en disant : « Vous m'avez déjà donné en tant que pauvre, mais ce que vous voulez me donner à cause de ma Torah, je ne l'accepte pas. »

(Séfer 'Hassidim – ch. 215, HaTorah)

HISTOIRE VÉCUE

Le ma'aser des bêtes en grande cérémonie

Pour tout ma'asser du gros ou du menu bétail, de tous les animaux qui passeront sous la verge, le dixième sera consacré à Hachem (27, 32).

Le Rav de Keib, Rabbi S. Hachohen Aharonsohn, a demandé un jour une grosse contribution aux frères Brodsky, qui étaient connus pour leur richesse et leur générosité. Trois jours plus tard, il est revenu vers eux pour leur demander une autre contribution, et les riches n'ont pas caché leur étonnement devant cette demande supplémentaire si rapide. Alors, le Rav leur a donné comme explication le passage en question.

Apparemment, on ne comprend pas pourquoi la Torah doit imposer que le ma'asser des animaux se fasse en grande cérémonie. Il aurait suffi de mettre de côté en une seule fois le dixième du troupeau comme ma'asser !

Mais la Torah connaît bien le cœur de l'homme, et sait que s'il s'aperçoit du nombre de bêtes que lui coûte le ma'asser, il lui sera difficile de les donner. C'est pourquoi elle lui a prescrit de faire entrer le troupeau dans un parc et de commencer à le compter : le premier est pour moi, le deuxième est pour moi, le troisième est aussi pour moi, et ainsi de suite le quatrième, le cinquième, le sixième, le septième, le huitième, le neuvième, ils sont tous pour moi ; maintenant on me demande d'en donner un seul pour le ma'asser. Et ainsi de suite encore et encore. Fais passer ton troupeau sous la verge, et tu t'apercevras qu'en réalité, tu as laissé pour toi-même bien suffisamment.

Vous aussi, contributeurs honorables, dit le Rav Aharonsohn, si vous vous étonnez de la quantité d'argent que vous avez laissée pour vous-mêmes pendant ces trois jours, il vous deviendra facile de répondre de nouveau à ma demande. Cette idée leur plut, et ils augmentèrent encore leur contribution.

(Peninim MiChoul'han Gavoha)

TES YEUX VERRONT TES MAITRES

Rabbeinou Be'hayé

Rabbeinou Be'hayé, l'auteur du saint livre 'Hovot Halevavot, est né en 4921. Celui qui lit son livre et son introduction constate la puissance de sa sainteté et de ses paroles de vie, qui sont pour nous une lumière. Le Réchit 'Hokhma a rassemblé des perles de ses paroles, et le Tseida LaDérékh a réuni ses propos en dix chapitres, en ajoutant quelques chiffres pour qu'on puisse les lire pendant les Dix jours de repentir. Rabbeinou Be'hayé raconte dans son Introduction à 'Hovot HaLevavot les hésitations qui l'ont assailli quand il a voulu écrire ce livre. Ses paroles sont une grande leçon d'humilité et de crainte du Ciel. Voici ce qu'il dit : « Quand j'ai voulu faire ce que j'avais décidé en écrivant ce livre, j'ai vu qu'un homme comme moi n'était pas digne d'écrire un livre de ce genre, et je me suis imaginé que je n'en avais ni la force, ni l'intelligence, et que je ne comprenais pas assez bien tous les sujets. J'ai craint de m'investir dans quelque chose où ma déficience serait évidente, et de dépasser la bonne mesure, au point de me dire en moi-même qu'il valait mieux revenir sur ma décision. Mais quand j'ai envisagé de me débarrasser de la charge de ce travail et de m'abstenir d'écrire le livre, j'ai de nouveau soupçonné que je choisissais le repos, la paresse et la tranquillité, et j'ai craint que ce soit l'attrait du plaisir qui m'ait engagé à ces pensées, et qui me poussait vers la recherche de la tranquillité et de la sérénité en acceptant le repos de la paresse. Alors je me suis rappelé des paroles de celui qui dit : « Cela fait partie de la prudence de ne pas être trop prudent... » »

Il y a un autre Rabbeinou Be'hayé qui a écrit un célèbre commentaire de la Torah qui s'appelle Séfer Rabbeinou Be'hayé. Il s'agit de Rabbeinou Be'hayé bar Acher de Saragosse, qui a écrit un commentaire sur la Torah et qui était le disciple du Rachba. Rabbeinou Be'hayé écrit à la fin de la parachat 'Houkat : « Mon grand maître Rabbeinou Chelomo, dans son commentaire sur les aggadot. » Qui a écrit un commentaire sur les aggadot ? Le Rachba !

(Séfer Chem HaGuedolim, Partie 2, paragraphe 1)